# NOTES ET CHRONIQUES

# NOTE SUR LA STRUCTURE DES BUDGETS FAMILIAUX ET DES IMPOTS INDIRECTS

par

# Patrick CLAPIER et Jean-Loup MADRE

### **SOMMAIRE**

Introduction	62
1. La structure des budgets familiaux	62
1.1. Variations en fonction de la zone d'habitat	64
1.2. Variations en fonction du statut social	66
1.3. Variations en fonction de l'âge du chef de ménage et leur rapport à l'analyse du statut social	66
1.4. D'autres facteurs de variation	.67
2. Évolution des budgets familiaux de 1965 à 1970	70
2.1. L'évolution des C.S.P	70
2.2. L'évolution des postes de consommation	72
3. Analyse des impôts indirects	75
3.1. L'axe de statut	75
3.2. Variations en fonction de l'âge et de l'habitat	76
3.3. Opposition entre indépendants et salariés	76
3.4. D'où provient la dégressivité des impôts indirects par rapport au revenu?	77
Conclusion	.80
Consommation no 1, 1979	-61

De 1965 à 1972, l'I.N.S.E.E. a mené une enquête permanente sur les conditions de vie des ménages. Le relevé de leurs dépenses constitue la principale information collectée. A partir de cette information, nous avons cherché à déterminer quels étaient les facteurs principaux de différenciation des budgets familiaux en 1970.

Nous avons ensuite cherché quels étaient les caractères dominants de l'évolution de leurs structures entre 1965 et 1970. Enfin, nous avons analysé la structure des impôts indirects assis sur ces dépenses.

Ces analyses ont surtout un intérêt méthodologique. En effet, les données traitées sont anciennes même s'il s'agit des plus récentes disponibles sur ce sujet. Par ailleurs, nous n'avons pu disposer au moment de l'étude que de données regroupées :

- les dépenses sont réparties par l'I.N.S.E.E. en 126 postes (¹) et le contenu de certains postes est assez disparate;
  - d'autre part, les ménages sont classés selon la C.S.P. de leur chef, en 37 postes.

Ce critère socio-démographique est une donnée qualitative contrairement à beaucoup d'autres qui sont des données numériques (taille du ménage, taille de l'agglomération où il réside, niveau du revenu). Il est possible, par l'analyse factorielle, de lui associer une forme (ou un « pattern ») relative à la structure des budgets familiaux, puis de considérer l'évolution de cette forme entre 1965 et 1970, et enfin, d'étudier ses variations quand les consommations sont remplacées, comme objet de l'analyse, par les impôts indirects portant sur les dépenses des ménages.

Les travaux de N. Tabard ont montré (²) que la C.S.P. du chef de ménage était le principal facteur de différenciation des budgets familiaux. Nos analyses, qui se limitent à ce critère laissent cependant de côté d'autres facteurs importants : la taille du ménage notamment

Par ailleurs, l'utilisation de données regroupées permet de disposer de données fiables au sens de la théorie des sondages pour pratiquement toutes les catégories étudiées : en effet, chacun des fichiers analysés repose sur le traitement d'environ 25 000 questionnaires résultant du regroupement des données relatives à trois années successives (1965-1966-1967 et 1969-1970-1971). Ce regroupement permet de plus une meilleure prise en compte des dépenses peu fréquentes.

Rappelons enfin que ces enquêtes sont représentatives de l'ensemble des ménages français (3).

# 1. LA STRUCTURE DES BUDGETS FAMILIAUX (4)

La consommation totale est en moyenne 4 fois plus élevée pour un ménage dont le chef est membre des professions libérales que pour un ménage dont le chef appartient aux catégories « anciens agriculteurs » ou « autres inactifs ».

Ceci étant précisé, il faut rappeler que la méthode utilisée ici, l'analyse factorielle des correspondances, ne permet pas de comparer des niveaux mais des structures de budgets. On remarque tout d'abord que, malgré les disparités importantes dans

<sup>(1)</sup> Parmi ces 126 postes, figurent 17 postes d'autoconsommation alimentaire qui ne sont pas à proprement parler des postes de dépenses mais qui ont été évalués aux prix des marchés locaux.

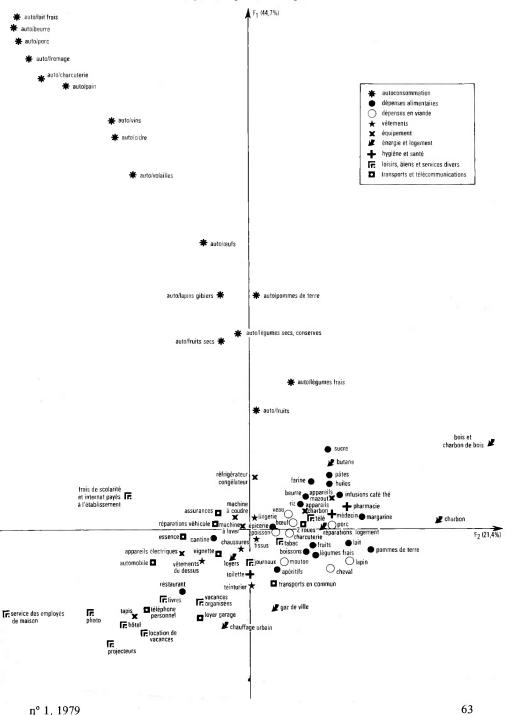
<sup>(2)</sup> N. TABARD, Consommation et Statut Social, Consommation, nº2, 1971.

<sup>(3)</sup> Pour plus de détails sur les enquêtes Conditions de Vie des ménages, voir notamment Collections de l'I.N.S.E.E., nº M 16.

<sup>(4)</sup> Nous présentons dans ce paragraphe les résultats de l'analyse factorielle du tableau des dépenses des ménages croisant les 126 postes de consommation avec les 37 C.S.P. du chef de ménage pour un fichier regroupant les enquêtes 1969-1970-1971. Il s'agit de données pondérées par la population de chaque C.S.P.: l'élément générique du tableau analysé est donc dépense totale de l'ensemble des ménages de la C.S.P.i, pour le poste j.

# GRAPHIQUE 1

### Analyse des postes de dépenses



le montant total de consommation soulignées plus haut, la structure des dépenses des ménages ne varie pas d'une manière très considérable d'une C.S.P. à l'autre : quel que soit le niveau total des dépenses, il faut en consacrer une part à la nourriture, une autre à l'habillement, etc. Cette remarque prendra toute son importance quand on analysera les impôts indirects assis sur ces dépenses (voir § 3).

Mais restons dans l'analyse de la consommation et passons en revue les principaux facteurs de variabilité de la structure des consommations produits par cette analyse. Rappelons que ces facteurs sont non-corrélés entre eux. Les trois principaux étudiés en détail (habitat, statut et âge) expliquent 77 % de la dispersion totale : les cinq auxquels nous avons trouvé une signification en expliquent 84 %.

#### 1.1. Variations en fonction de la zone d'habitat (axe F1 des graphiques 1 et 2)

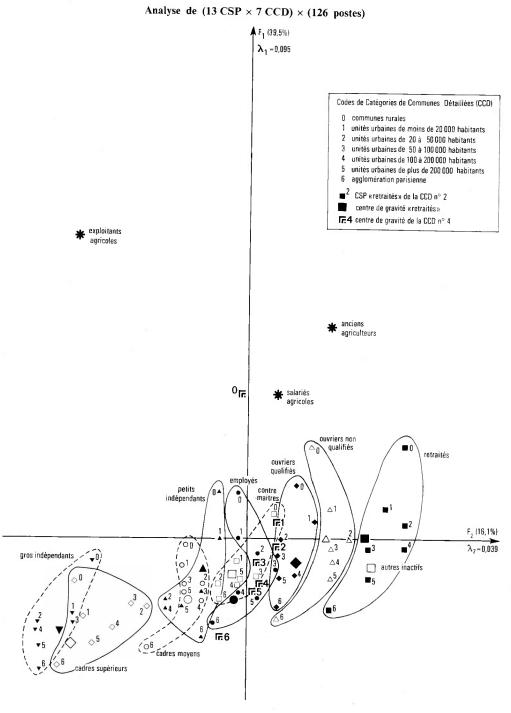
Ce critère de différenciation absorbe près de la moitié de la dispersion totale. L'importance de ce facteur est liée à un trait particulier des données analysées; parmi les 126 postes de consommation (dont 53 correspondent à des produits alimentaires), figurent 17 postes d'autoconsommation, qui sont naturellement très caractéristiques de la population agricole (tableau I). En effet, en 1970, 52 % de l'autoconsommation alimentaire était consommée par les ménages agricoles alors qu'ils ne représentaient que 13 % des ménages. Les postes d'autoconsommation sont d'ailleurs régulièrement échelonnés (graphique I) en fonction de la spécialisation nécessaire à leur production : fruits et légumes, produits de la basse-cour, puis production de l'élevage bovin ou porcin en allant vers les postes les plus spécifiques des ménages agricoles.

TABLEAU I Évolution des données sur les ménages agricoles

(en %)

	1965	1970	1972
Part de l'autoconsommation dans la consommation de produits ali mentaires :			
- Exploitants agricoles	39,4	38,2	35,3
- Salariés agricoles		18,5	17,3
- Autres ménages		5,8	5,4
Proportion des ménages possédant au moins un téléviseur :			
- Exploitants agricoles	25,0	53,2	68,7
- Salariés agricoles		61,1	70,1
- Ensemble des ménages	41.4	69,4	76,3
Proportion des ménages disposant du téléphone :			
- Exploitants agricoles	7,5	11,4	15,8
- Salariés agricoles	1.6	2,8	5,0
- Ensemble des ménages	11,7	14,9	18,2
Proportion des ménages locataires ou sous-locataires :			
- Exploitants agricoles	24,6	20,7	17,8
- Salariés agricoles		31,4	37,6
- Ensemble des ménages		43,2	41,7

# GRAPHIQUE 2



# 1.2. Variations en fonction du statut social (graphiques 1, 2 et surtout 3 et 4)

On constate que les C.S.P. s'échelonnent sur l'axe F2 grossièrement suivant leur revenu. On ne peut cependant pas parler de variations uniquement dues au revenu. On verra en effet que cette variable économique comporte des composantes corrélées à deux autres sources de variation analysées plus loin. Il s'agit d'une part de variations en fonction de l'âge du chef de ménage qui seront analysées simultanément avec celles liées au statut social (graphique 4). d'autre part des variations du revenu en fonction de l'opposition salariés-indépendants. Cette dernière composante du revenu est très difficile à évaluer et dépend largement de la méthode de redressement adoptée pour calculer ces revenus (¹).

On remarque que, sur cette échelle de statut, les ménages « à capital culturel » (enseignants, étudiants, clergé) ont une position plus favorable que celle des ménages « à capital économique » (gros commerçants...). Ceci est peut-être en partie dû au fait que le taux d'épargne est plus élevé chez ces derniers.

Les consommations alimentaires occupent une part importante dans le budget des ménages situés vers le bas de l'échelle des statuts : elles représentent 39 % de la consommation des inactifs et 42 % de celle des salariés agricoles, contre seulement 22 % pour les cadres supérieurs ou les gros indépendants. On remarque sur le graphique 3 que les produits alimentaires sont échelonnés en partant des produits de première nécessité (pommes de terre, lait...) à l'extreme droite du graphique à des produits plus élaborés (pâtisserie...) situés vers le milieu.

Les dépenses de culture et loisirs (les dépenses de télévision mises à part) caractérisent le haut de l'échelle des statuts : les cadres supérieurs y consacrent 7.6 % de leur budget contre 4.8 % pour les salariés agricoles. Les dépenses de vacances, d'employés de maison et les frais de scolarité (enseignement privé) sont aussi situés du côté des statuts supérieurs. Mais il faut passer à l'analyse du facteur de différenciation suivant pour compléter l'analyse des traits de structure décrits ici.

# 1.3. Variations en fonction de l'âge du chef de ménage et leur rapport à l'analyse du statut social (graphiques 3 et 4)

C'est le dernier facteur qui explique une part notable de la dispersion totale (11 %). Il oppose les inactifs et les professions où l'on prend tard sa retraite (professions libérales, commerçants...) aux professions exercées par les personnes généralement jeunes (apprentis, militaires, étudiants...).

Si l'on s'intéresse aux variations combinées du statut et de l'âge (graphique 4), on constate que les C.S.P. sont disposées le long d'une sorte de parabole enveloppée par la courbe donnant les variations du revenu. Bien que nos données ne soient pas diachroniques, on pourrait illustrer cette figure de la manière suivante. Les jeunes étant situés au sommet de la parabole se « dirigent » vers l'une ou l'autre branche suivant leur qualification de départ. Les plus qualifiés se dirigent vers les statuts supérieurs et leur revenu s'élève avec le profil de carrière : ils hésitent à prendre leur retraite une fois parvenus au sommet de la hiérarchie sociale. Pour les moins qualifiés, le revenu stagne. Cette disposition a déjà été rencontrée à propos d'autres analyses (²).

<sup>(1)</sup> Les revenus ont été estimés en fonction des données de l'enquête Revenus de 1970 (Collections de l'I.N.S.E.E., n° M 40) redressés par les données de la Comptabilité Nationale. Il n'a pas été possible d'exclure l'amortissement du revenu des indépendants.

<sup>(2)</sup> Cf. par exemple : L'orientation du dépouillement de certaines enquêtes par l'analyse des correspondances multiples, Consommation, n° 2, 1975. Notons que l'interprétation dynamique de cette coupe instantanée n'est qu'une image puisque l'effet de génération, dont l'importance relative n'est pas connue, se superpose à l'effet d'âge.

On s'est demandé si l'effet de structure ainsi mis en évidence révélait seulement une opposition entre les ménages agricoles et le reste de la population, ou s'il s'agissait plus généralement d'un effet de la zone d'habitat. Pour répondre à cette question, nous avons analysé un fichier portant sur les mêmes 126 postes de dépenses, mais dont les individus étaient constitués par un croisement entre un code de C.S.P. simplifié (en 13 postes seulement) avec la catégorie de commune de résidence. Cette analyse a produit, en ce qui concerne les postes de consommation, une disposition très proche de celle figurant au graphique 1. Quant aux ménages, ils se sont trouvés pour chaque C.S.P. échelonnés parallèlement au premier axe en fonction de la taille de leur zone d'habitat (graphique 2) des ruraux vers le haut du graphique, aux parisiens vers le bas.

On voit sur le graphique I que l'autoconsommation n'est pas le seul facteur de différenciation des budgets familiaux en fonction de la zone d'habitat. Les frais de scolarité et d'internat représentent 1.5 % de la consommation des ménages d'exploitants agricoles contre 0.7 % pour l'ensemble des ménages, ce qui n'est pas étonnant étant donné leur éloignement des lieux d'études (¹).

Il n'est pas surprenant non plus que les services, dont l'offre est plus importante en ville, et les dépenses de vacances constituent une part relativement plus forte du budget des ménages urbains.

La particularité de nos données qui réside dans la présence de 17 postes d'autoconsommation explíque environ les trois quarts de la dispersion liée à la zone d'habitat. Nous avons donc vérifié que ce facteur était bien non corrélé avec ceux résultant de l'analyse de l'essentiel de nos données (²). Ce test s'étant révélé positif, nous pouvons continuer l'exposé des résultats de cette analyse.

On notera sur le graphique 3 que les dépenses d'habillement, de deux-roues et d'équipement du logement caractérisent les jeunes ménages, alors que les dépenses de réparations et surtout d'employés de maison sont importantes pour ceux dont le chef est plus âgé. Les dépenses d'employés de maison sont particulièrement intéressantes à analyser en fonction des variations dues au statut et à l'âge; l'opposition principale se situe entre les ménages aisés et modestes, mais à l'intérieur de ces deux groupes, on distingue nettement les variations liées à l'âge; ainsi, ce coefficient budgétaire est de 5.1 % pour les gros indépendants contre 2.5 % pour les cadres supérieurs, et de 0.7 % pour les inactifs contre 0.1 % pour les ouvriers.

#### 1.4. D'autres facteurs de variation

Nous ne les signalons qu'à titre anecdotique car chacun n'explique que moins de 4% de la dispersion totale.

Les gens de mer (marins et pêcheurs) se distinguent du reste de la population par l'importance que prend chez eux l'autoconsommation de poisson et de fruits de mer. Cette opposition est parallèle à celle qui sépare indépendants et salariés, et qui est essentiellement due à leur comportement en matière de transports; les salariés utilisent

n° 1, 1979

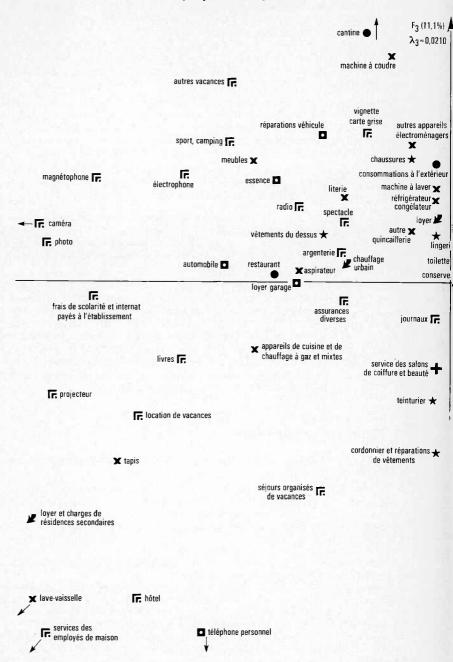
<sup>(1)</sup> Ce poste ne représente que  $0.9\,\%$  de la consommation des salariés agricoles dont les enfants semblent utiliser le ramassage scolaire plutôt que l'internat.

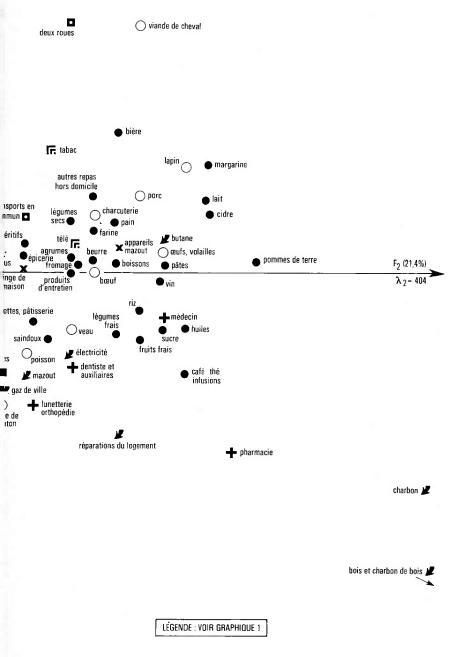
<sup>(2)</sup> Pour ce faire, nous avons regroupé les postes d'autoconsommation avec le poste d'achat correspondant au même produit. L'analyse du tableau ainsi obtenu a produit comme premiers axes factoriels les axes 2 et 3 de l'analyse principale commentée dans ce paragraphe. On retrouve le facteur zone d'habitat superposé avec le 4<sup>e</sup> facteur de l'analyse principale.

On peut effectuer le même type de test en mettant en éléments supplémentaires les ménages agricoles. L'à encore, les facteurs suivants de l'analyse sont peu perturbés et l'axe d'habitat disparaît.

# GRAPHIQUE 3

# Analyse des budgets familiaux (les postes de dépense)





plus volontiers les transports en commun, alors que les indépendants se servent plus souvent de leur voiture particulière (1).

Une dernière opposition notable apparaît entre les C.S.P. en fonction de la part des dépenses consacrées aux loyers. Notons à ce sujet que 48 % des ménages d'ouvriers qualifiés sont locataires contre 21 % des ménages d'exploitants agricoles.

# 2. ÉVOLUTION DES BUDGETS FAMILIAUX DE 1965 A 1970 (²)

L'analyse faite sur les enquetes les plus anciennes (1965-1966-1967) produit à peu près les memes facteurs que celle dont les résultats ont été décrits au paragraphe I et qui porte sur les enquêtes de 1969-1970-1971. On remarquera tout d'abord que la dispersion totale entre les structures des budgets familiaux repérés dans la nomenclature des 126 postes de l'LN.S.E.E.. a légèrement diminué (de 3 % environ) entre 1965 et 1970. La diminution de 15 % de la dispersion du facteur « zone d'habitat » explique largement cette légère diminution de la dispersion totale. On notera par contre une augmentation importante de la dispersion du facteur d'âge (de 50 % environ). Les dispersions des autres facteurs principaux, notamment celle du facteur de statut social, sont stables.

Si l'on élimine le facteur d'habitat (4), c'est donc à un léger renforcement de la dispersion des structures des budgets familiaux que l'on assiste entre 1965 et 1970.

Pour préciser les causes des modifications des dispersions des différents facteurs, nous étudierons successivement l'évolution des C.S.P. puis celle des postes de consommation.

#### 2.1. L'évolution des C.S.P.

Presque toutes les C.S.P. évoluent vers le mode de consommation caractérisant les ménages urbains. Cette évolution est particulièrement sensible chez les ménages agricoles, surtout ceux dont le chef est exploitant. On constate au tableau I que la part de l'autoconsommation dans la consommation de produits alimentaires baisse régulièrement pour les exploitants et salariés agricoles, alors qu'elle est stable de 1965 à 1970 pour les autres ménages et ne baisse qu'après cette date. L'exode rural explique la diminution de la dispersion liée à ce facteur au meme titre que l'homogénéisation des comportements car elle diminue le poids des ménages agricoles qui ont les budgets les plus spécifiques.

On notera aussi que les ménages qui sont parmi les plus fortement urbanisés (cadres supérieurs et moyens, professions libérales) ne se déplacent pas sur cet axe.

Par ailleurs, on constate sur le graphique 4 un glissement presque général des C.S.P. en direction du haut de l'échelle des statuts. Cette évolution est particulièrement sensible chez les indépendants (industriels, artisans...) et pour les salariés les plus pauvres (personnels de service, manœuvres...). Pour ces derniers, ceci peut s'expliquer par des hausses importantes de salaires (notamment du S.M.I.C.) intervenues lors des accords de Grenelle : on notera en effet que l'année 1968 se situe à la charnière des deux séries d'enquêtes étudiées.

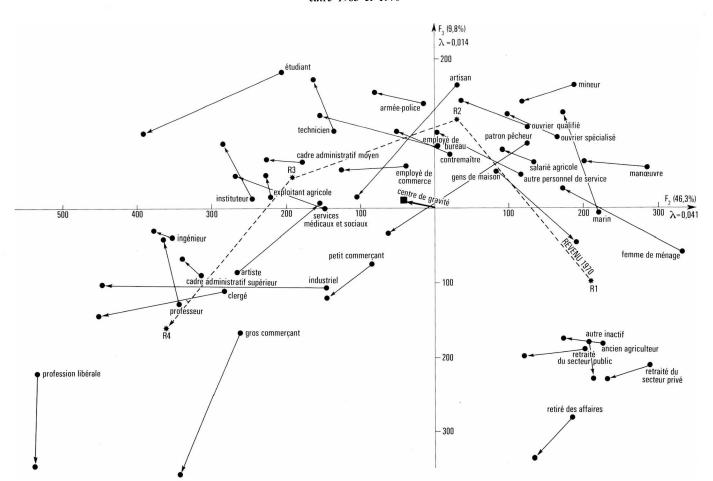
<sup>(1)</sup> P. PICARD et J. L. MADRE, Les effets redistributifs des finances publiques dans le secteur des transports, Consommation, n° 2-1978.

<sup>(2)</sup> Nous avons étudié cette évolution en analysant le tableau croisant les 126 postes de dépenses et les 37 C.S.P. pour les enquêtes de 1965-1966, et en projetant sur cette analyse en variables supplémentaires, le profil des C.S.P. d'une part, et le profil des 126 postes de dépenses d'autre part, pour les enquêtes 1969-1970-1971.

<sup>(3)</sup> En effet, on a montré au paragraphe I que l'importance prise îci par ce facteur était largement tributaire de la présence de 17 postes d'autoconsommation.

**GRAPHIQUE 4** 

# Évolution des catégories socio-professionnelles entre 1965 et 1970



Pour l'ensemble des ménages, on constate une légère évolution vers des structures de budget caractérisant les jeunes. Cette évolution moyenne cache cependant des évolutions divergentes selon les C.S.P., qui induisent l'augmentation notable de la dispersion liée à ce facteur d'âge du chef de ménage entre 1965 et 1970 (graphique 4).

On constate un accroissement de la spécificité liée à l'âge pour les ménages dont le chef est indépendant (surtout commerçant ou membre des professions libérales), ou inactif (surtout « retirés des affaires », « retraités du secteur privé » et « autres inactifs »). Il n'est pas étonnant que les professions en régression (mineurs, gens de maison, patrons pêcheurs, artisans, petits commerçants) évoluent aussi vers des structures de dépenses caractérisant les ménages dont le chef est plutôt âgé. Par contre, on note un déplacement en sens inverse pour les salariés, surtout pour les enseignants et les techniciens qui sont des professions où le recrutement a été important à la fin des années 60.

Cette brève analyse de l'évolution des C.S.P. en fonction des principaux facteurs de différenciation de la structure des budgets familiaux doit maintenant être éclairée par l'étude du déplacement des postes de consommation.

# 2.2. L'évolution des postes de consommation

La part de l'autoconsommation dans la consommation totale des ménages a diminué de 3,3 % en 1965 à 2,9 % en 1970. On a vu au tableau I que cette diminution était surtout imputable aux ménages agricoles. Il n'est donc pas étonnant que ce soient les produits demandant la plus grande spécialisation qui régressent le plus vite. Entre 1965 et 1970, on constate en volume une régression de 30 % de l'autoconsommation de pain et de 17 % de celle du vin. Par contre, on note une stabilité en volume pour les produits accessibles à des ménages non agricoles (légumes, œufs et volaille) et même un accroissement de 16 % pour le poste lapin et gibier. Pour l'ensemble des ménages, le coefficient budgétaire des achats de produits alimentaires diminue. Il diminue légèrement moins pour les ménages agricoles afin de compenser la baisse de leur autoconsommation. Mais nous allons voir que la consommation alimentaire n'est pas le seul domaine où se manifeste l'homogénéisation des comportements entre ménages ruraux et urbains.

Parmi les postes caractéristiques des ménages urbains qui diffusent vers les ruraux, on peut citer les services, l'énergie, les livres, le téléphone et la télévision. Pour ces deux derniers postes, il s'agit d'un équipement retardé par rapport à celui de l'ensemble des ménages (tableau I) lié à une couverture plus lente des zones les moins denses (réseau téléphonique, émetteurs de télévision).

Par contre, le caractère urbain de certains types de dépenses tend à se renforcer : loyers (tableau I), équipements électro-ménagers (tableau II), rémunération des employés de maison. On remarque d'ailleurs que ce sont des tendances moyennes : on voit au tableau I que la proportion des locataires dans une C.S.P. qui est le principal facteur déterminant le coefficient budgétaire des loyers de cette catégorie, évolue de manière opposée chez les exploitants et chez les salariés agricoles. Signalons enfin que les achats de deux-roues diffusent des ménages ruraux vers les urbains.

On note ensuite la diffusion des modes de consommation du haut vers le bas de l'échelle sociale, phénomène classique qui a déjà été maintes fois observé. Bien que cet axe ne contienne qu'une composante du revenu, on peut le rapprocher des élasticités-revenus calculées par A. Fouquet (¹).

Il semble en effet que l'on puisse rapprocher les élasticités à court terme par rapport au revenu (graphique 3, axe F2) de la position des postes de dépenses sur l'axe de statut et que leur évolution entre 1965 et 1970 soit plutôt à rapprocher des élasticités

<sup>(1)</sup> Voir à ce sujet le volume M 22 des Collections de l'I.N.S.E.E.

à long terme. Cette diffusion du haut vers le bas de l'échelle sociale est particulièrement rapide pour les livres (élasticité-revenu à long terme 1,0), les dépenses liées à l'automobile (élasticité 1,6), les consommations médicales (élasticité 2,4), les frais de scolarité et d'internat, les spectacles et les services en général.

Une forte part des dépenses alimentaires dans le budget total est un trait de plus en plus caractéristique des ménages pauvres.

Bien que le phénomène dominant soit la diffusion des postes de consommation du haut vers le bas de l'échelle sociale, il semble qu'il existe quelques diffusions « à rebours ». Mais il s'agit de postes au sein desquels apparaît un nouveau type de consommation qui s'introduit par le haut de l'échelle sociale. Nous montrons au tableau II l'exemple de l'équipement électro-ménager : on observe un phénomène de saturation pour réfrigérateur, une diffusion de la machine à laver et surtout l'appa-

TABLEAU II

Coefficients budgétaires des gros appareils électro-ménagers

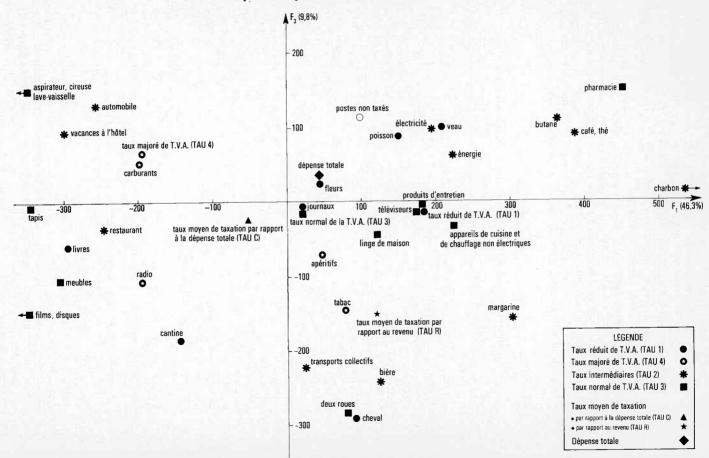
(en %)

	1965	1970	1972
Réfrigérateurs :			
- Cadres supérieurs	0.31	0.19	0.26
- Ouvriers	0.67	0.34	0,31
- Inactifs	0,42	0,27	0,22
- Ensemble des ménages	0,48	0,29	0,30
Machines à laver le linge :			
- Cadres supérieurs	0,41	0,41	0,32
- Ouvriers	0,51	0,50	0,53
- Inactifs	0,24	0,32	0,30
- Ensemble des ménages	0,43	0,42	0,39
Autres appareils			
(aspirateurs, circuses, lave-vaisselles, machines à coudre):			
- Cadres supérieurs	0,13	0,41	0,33
- Ouvriers	0,24	0.18	0,17
- Inactifs	0,09	0,08	0,11
- Ensemble des ménages	0,19	0,19	0,20
Ensemble des gros appareils électro-ménagers :			
- Cadres supérieurs	0,85	1,01	0,91
- Ouvriers	1,42	1,02	1,01
- Inactifs	0,75	0,67	0,63
- Ensemble des ménages	1,10	0,90	0,88
Sources : Enquêtes I.N.S.E.E. sur les Conditions de Vie des Ménages.			

rition parmi les « autres appareils » de nouveaux produits (lave-vaisselle, cireuse, congélateur) dont la diffusion commence par le haut de l'échelle sociale. L'agrégation de ces équipements dans le même poste « gros appareils électro-ménagers » donne l'apparence d'une diffusion « à rebours ». Les deux autres exemples de ce phénomène sont les achats de téléviseurs, avec le développement de la couleur, et les achats de deux-roues avec le développement des motos de forte cylindrée.

GRAPHIQUE 5

# Analyse des impôts sur la consommation



Passons maintenant au facteur d'âge. La diffusion des postes caractérisant les ménages dont le chef est âgé vers les jeunes (livres) est nettement plus rare que le phénomène inverse : appareils de cuisine et de chauffage, certains appareils électroménagers (machines à laver), téléviseurs. Mais on a vu que le phénomène dominant pour ce facteur est le renforcement de la différenciation des C.S.P. entre elles. Les dépenses de santé et d'employé de maison, et, dans une moindre mesure celles de nourriture et d'énergie, caractérisent de mieux en mieux les budgets des ménages dont le chef est âgé. Inversement, le matériel audio-visuel, l'automobile et l'habillement tiennent une part croissante dans le budget des C.S.P. dont le chef est plutôt jeune.

Notons enfin que cette étude de l'évolution des structures de consommation pourrait être menée de manière plus approfondie en considérant non plus l'évolution entre deux périodes, mais l'évolution année par année sur une certaine période.

#### 3. ANALYSE DES IMPOTS INDIRECTS

Nous allons étudier non plus le tableau des dépenses des ménages, mais le tableau des impôts assis sur ces dépenses. Ce tableau est déduit du tableau analysé au paragraphe 1 par l'application d'un taux de taxation (¹) à chaque poste de dépense. Si  $d_{ij}$  est la dépense totale de la C.S.P. i pour le poste j, et le  $t_j$  le taux moyen de taxes frappant le poste j, nous avons analysé le tableau des  $T_{ij}$  avec

$$T_{ij} = t_j d_{ij}$$
.

Notre but est d'étudier quelles taxes frappent plus particulièrement telle ou telle C.S.P. et, notamment, à quels postes est le plus imputable la dégressivité des impôts indirects par rapport au revenu (²). Ceci peut être opéré par des études de proximités dans l'espace des principaux axes factoriels et par le repérage de la direction dans laquelle le taux moyen de taxation par rapport au revenu varie le plus dans l'espace.

### 3.1. L'axe de statut (graphiques 5 et 6, axe F1)

Il prend en compte 46 % de la dispersion totale. C'est donc sur lui que doit porter l'essentiel de l'analyse.

On y retrouve les différentes catégories presque dans le même ordre que sur le second axe de l'analyse des budgets familiaux : la corrélation dans cet espace entre ces deux axes est de l'ordre de 0,9. On peut donc dire qu'il s'agit là encore d'un axe de statut social. On y trouve la seconde composante du revenu et de la dégressivité du taux moyen par rapport au revenu (TAUR) (3).

75

<sup>(1)</sup> Ce taux est éventuellement nul, pour l'autoconsommation par exemple : le nombre de postes participant à l'analyse n'est plus que de 100.

<sup>(2)</sup> Voir à ce sujet P. KENDE, Études des effets différentiels des impôts sur la consommation, Consommation, n° 2, 1971.

D'autre part, on dit qu'un taux moyen de taxation est progressif par rapport à une autre variable économique (revenu ou dépense totale) s'il est une fonction croissante de cette dernière; s'il en est une fonction décroissante, on parlera de dégressivité. Les impôts indirects sont légèrement progressifs par rapport à la dépense totale et dégressifs par rapport au revenu cen effet, ils ne frappent par l'épargne, alors que la part de cette dernière dans le revenu croît avec le revenu.

<sup>(3)</sup> Signalons que la composante la plus importante du revenu et de la dégressivité des impôts indirects par rapport au revenu (TAUR) est située sur le 3e axe qui oppose, comme on le verra plus loin, les indépendants aux salariés. Nous avons signalé au paragraphe 1 le problème de la comparabilité entre ces deux composantes.

Dans l'espace des taxes, cet axe oppose le taux majoré de T.V.A. (TAU4) qui frappe les biens dont l'élasticité est forte par rapport au revenu, au taux réduit (TAU1) qui frappe principalement des produits de première nécessité (alimentation...). On constate une légère progressivité du taux moyen de taxation par rapport à la consommation totale (position du point «TAUC»).

TABLEAU III
Les variables illustratives de l'analyse des impôts indirects

Symboles	Signification
TAU1 TAU2 TAU3 TAU4 TAUC TAUR	Taux intermédiaire de T.V.A. (17,6 % du prix H.T. en 1970) Taux normal de T.V.A. (23 % du prix H.T. en 1970) Taux majoré de T.V.A. (33 1/3 % du prix H.T. en 1970) Taux moyen de taxation par rapport à la consommation totale

Cette opposition connaît cependant des exceptions : le tabac frappé par le taux de T.V.A. majoré et de fortes taxes spécifiques, est situé vers le bas de l'échelle des statuts : par contre, les fleurs, la presse et surtout les livres, taxés au taux réduit de T.V.A., sont situés vers les statuts supérieurs, malgré la démocratisation rapide constatée en ce qui concerne ces derniers (voir § 2.2). Par contre, les fortes taxes spécifiques sur les carburants sont bien situées du côté des statuts supérieurs, malgré la diffusion de l'automobile.

# 3.2. Variations en fonction de l'âge et de l'habitat

Elles prennent en compte 15 % de la dispersion totale.

Dans l'espace des C.S.P., ce deuxième axe apparaît comme étant pratiquement la bissectrice entre les axes 1 et 3 de l'analyse des budgets familiaux (il a un coefficient de corrélation de 0,62 avec l'axe 1 et de 0,66 avec l'axe 3). Il oppose les ruraux et les jeunes aux urbains et aux ménages dont le chef est âgé.

C'est le taux intermédiaire de T.V.A. (« TAU2 » : 17,6 % du prix hors taxes) qui joue le plus grand rôle sur cet axe. Il oppose plus qu'il ne réunit les postes taxés à ce taux : les services et l'essentiel des postes d'énergie du côté des urbains et ménages dont le chef est âgé, sont opposés au butane, à la margarine et à l'essence.

Les variables supplémentaires « TAUR » et « TAUC » servant à l'analyse redistributive n'ont pas de composante importante sur cet axe.

# 3.3. Opposition entre indépendants et salariés (graphiques 5 et 6)

Elle prend en compte 10 % de la dispersion totale.

Ce troisième axe oppose les indépendants aux salariés, les deux groupes étant classés en gros dans l'ordre de leur revenu : les intellectuels sont situés entre les deux groupes (¹). Cet axe est lié au revenu et à la dégressivité des impôts indirects par rapports au revenu (TAUR).

<sup>(1)</sup> Il n'a cependant qu'un faible coefficient de corrélation (0,14) avec le 4e axe de l'analyse des budgets familiaux qui opposait aussi les salariés aux indépendants.

# 3.4. D'où provient la dégressivité des impôts indirects par rapport au revenu (graphique 6)?

Rappelons tout d'abord que cette dégressivité est importante dans la détermination de l'incidence globale de la fiscalité. En effet, les impôts indirects représentaient en 1970, environ trois fois plus que l'impôt sur le revenu, soit environ 35 % des prélèvements fiscaux et parafiscaux sur les ménages (¹). Ils pèsent plus sur les ménages dont les revenus sont modestes que sur les autres : ils représentent 52 % des prélèvements sur les inactifs et leur montant est presque 23 fois celui de l'impôt sur le revenu pour les salariés agricoles.

La principale cause de cette dégressivité est la très faible taxation de l'épargne (²). En effet, le taux moyen de taxation par rapport à la dépense totale varie peu d'une C.S.P. à l'autre, alors que le taux d'épargne croît sensiblement avec le revenu et est aussi plus élevé pour les indépendants que pour les salariés. Ce facteur est cependant en dehors du champ couvert par nos données.

La faible variation du taux de taxation indirecte par rapport à la consommation totale est donc un facteur important de sa dégressivité par rapport au revenu. Les modifications à attendre dans ce sens sont cependant limitées car tel qu'on l'a signalé au paragraphe 1, la dispersion des structures de dépenses n'est pas très grande. On ne peut donc pas espérer une progressivité comparable à celle de l'impôt sur le revenu, et on a déjà maintes fois signalé que c'est par une modification des proportions entre la fiscalité directe et la fiscalité indirecte qu'on pourrait obtenir une meilleure redistribution par la fiscalité globale (³).

Signalons cependant que l'objectif de redistribution n'est pas étranger à la fixation du niveau des taux de T.V.A., même si ce n'est pas le seul bui poursuivi par la fiscalité indirecte (4). L'imposition au taux majoré de T.V.A. de biens à forte élasticité-revenu (automobile, appareils audio-visuels sauf téléviseurs...) et la faible taxation (taux réduit de biens à faible élasticité: produits alimentaires solides) est le principal facteur de progressivité par rapport à la consommation totale. On le voit en effet sur le graphique 6 qui situe les postes de taxes dans le plan des axes 1 et 3 où se posent le mieux les problèmes de redistribution. Le taux moyen de taxation par rapport

<sup>(1)</sup> Voir à ce sujet A. FOULON et G. HATCHUEL, Les effets redistributifs des finances publiques en 1965 et 1970, Consommation, n° 3, 1978.

<sup>(2)</sup> On peut nous objecter que les achats de logements neufs qui font partie de l'utilisation de l'épargne des ménages sont frappés par la T.V.A. (8 % des impôts indirects pris en compte dans cette étude). Il n'a cependant pas été possible, faute de données, d'évaluer l'incidence de ce prélèvement, qui viendrait vraisemblablement atténuer l'effet dégressif des impôts indirects.

<sup>(3)</sup> A législation constante, le poids de la fiscalité indirecte, donc son importance par rapport à l'impôt sur le revenu augmente. En effet, les coefficients budgétaires des postes fortement taxés tendent à augmenter alors que ceux des produits alimentaires frappés au taux réduit de T.V.A. diminuent. On sait que cette modification des parts respectives des impôts directs et indirects se heurte à de nombreuses difficultés, notamment en ce qui concerne la fraude.

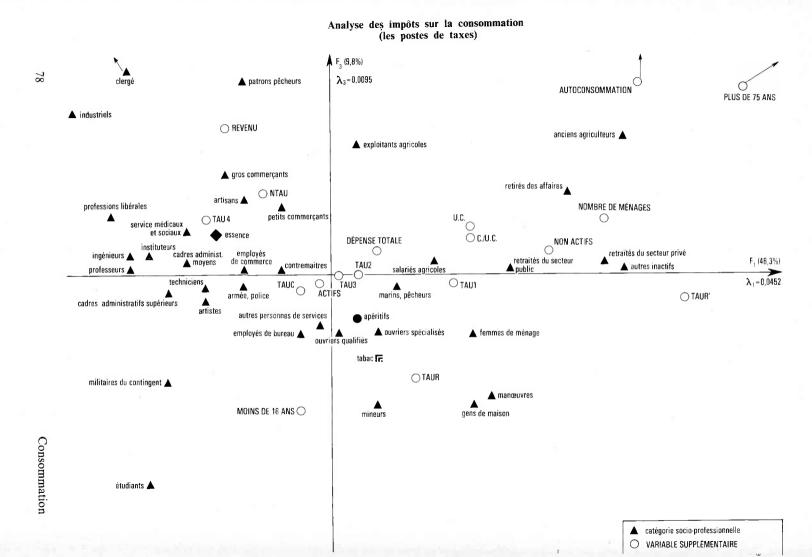
<sup>(4)</sup> On peut citer les autres objectifs suivants :

<sup>-</sup> l'abondance des recettes fiscales qui conduirait à taxer plus lourdement les produits de première nécessité (exemple du sel sous l'Ancien Régime), ces recettes étant d'autant plus sûres que l'effet-prix est plus faible;

l'équilibre des coûts de voirie des collectivités publiques par la taxation des carburants;

<sup>—</sup> l'allègement des charges pesant sur les entreprises de transports de voyageurs et sur la sécurité sociale (passage des transports en commun et de la pharmacie au taux réduit de T.V.A.);

<sup>-</sup> la santé publique (fortes taxes frappant le tabac et les alcools).



à la dépense totale (TAUC) évolue dans la direction de l'axe F1, le taux moyen de taxation par rapport au revenu (TAUR) connaît ses principales variations dans la direction de la seconde bissectrice des axes F1 et F3.

Pour augmenter la progressivité des impôts indirects en fonction de la consommation totale, il paraît difficile de relever sensiblement le taux majoré étant donné son niveau actuel (33 1/3 % du prix hors taxes). Par contre, une diminution du taux réduit a été amorcée en 1972 (passage de 7,5 à 7 % du prix hors taxes). L'abaissement au niveau du taux réduit de la T.V.A. frappant les transports en commun (en 1974) et la pharmacie va dans le même sens. En revanche, la taxation au taux réduit de postes situés du côté des ménages aisés (livres, hôtellerie et, dans une moindre mesure, la presse et les fleurs) est un facteur de dégressivité. Il en est de même de la taxation au taux majoré du tabac situé du côté des ménages modestes (voir § 3.1).

La modulation entre un taux normal et un taux intermédiaire de T.V.A., assez voisins, ne joue vraisemblablement aucun rôle redistributif (¹).

On remarque aussi que certains postes non taxés ont été signalés au paragraphe 1 comme caractéristiques des ménages aisés. C'est le cas de la rémunération des employés de maison (²) et du téléphone. Pour ce dernier poste, il convient de s'interroger sur la démocratisation induite par la forte croissance actuelle du nombre des abonnés.

Parmi les taxes spécifiques, on a déjà signalé le caractère dégressif des taxes sur le tabac, dont on ne peut justifier le poids que dans l'optique d'une politique de santé publique. Autant qu'on puisse en juger par des données antérieures à 1973, les taxes sur les carburants ont un effet redistributif. Cet effet doit s'atténuer avec la diffusion de l'automobile.

Parmi les autres produits, si on en juge toujours d'après leur position sur le graphique 6, et toujours en fonction d'un objectif redistributif, on peut penser que les taxes frappant le restaurant, les meubles, les tapis et certains appareils électroménagers (circuses, lave-vaisselles, aspirateurs) ne sont pas assez lourdes. Toutefois, leur augmentation rendrait la diffusion de ces consommations plus difficile parmi les ménages défavorisés. Par contre, les taxes qui pèsent sur la margarine, les produits d'entretien, le linge de maison, les appareils de cuisine et de chauffage non électriques, les boissons (sauf les apéritifs) et l'énergie sont trop élevées.

Mis à part le charbon dont l'utilisation, concentrée au bas de l'échelle sociale, est en régression, on pourrait cependant s'interroger sur l'effet d'une détaxation des produits énergétiques en fonction de la politique d'économie d'énergie.

En effet, la seule étude permise par l'analyse de nos données est celle des facteurs de dégressivité de la fiscalité indirecte pour les ménages repérés par la C.S.P. de leur chef. L'étude de modifications capables de remédier aux inconvénients du système de taxation actuel est beaucoup plus complexe, même si on se limite au seul objectif de redistribution. Les modifications du système des impôts indirects concernent l'ensemble du système économique. Elles doivent être répercutées sur les prix par les entreprises pour avoir un effet redistributif « réel » et non « fictif » au niveau des ménages. Elles mettent aussi en jeu les comportements globaux des agents économiques, mais supposent aussi une étude plus fine du comportement des diverses catégories de ménages vis-à-vis des prix.

nº 1, 1979

<sup>(1)</sup> Au 1<sup>er</sup> janvier 1977, le taux normal a été ramené à 17,6 % du prix hors taxes, ancien niveau du taux intermédiaire qui a donc été supprimé. L'État s'est ainsi privé de recettes fiscales importantes sans rien changer sur le plan redistributif.

<sup>(2)</sup> On pourra objecter que la rémunération des employés de maison supporte déjà des charges sociales : les services rendus par des entreprises en supportent aussi; on pourrait cependant se demander si une taxation supplémentaire ne pèserait pas sur le niveau de salaire de ces employés.

Enfin, on a vu que le système de fiscalité indirecte est un compromis entre divers objectifs parmi lesquels la redistribution a sa place. Il serait donc intéressant de construire un modèle destiné à apprécier les implications et la portée d'une action sur les taux de taxation.

#### CONCLUSION

L'intérêt de l'analyse factorielle dans ce type d'étude est tout d'abord d'attirer l'attention du statisticien vers les traits de structure les plus importants et de lui permettre d'extraire, pour son analyse, les données les plus remarquables. De plus, la méthode des variables supplémentaires permet de mettre en lumière des évolutions (voir § 2) et de situer les directions dans lesquelles varient des éléments extérieurs à l'analyse (voir l'exemple des taux moyens de taxation au paragraphe 3). On a pu ainsi aborder un problème de redistribution par les impôts indirects en étudiant les proximités entre les C.S.P. et les postes de taxation dans le plan d'inertie où varient le plus les taux moyens de taxation.

Étant donné l'information traitée (fichier croisant ces 37 C.S.P. et 126 postes de dépenses), nous avons été prisonniers de deux cadres rigides au cours de ces analyses.

Pour ce qui concerne les ménages, la C.S.P. du chef de ménage est certainement l'un des critères socio-démographiques simples qui prend le mieux en compte les variations de structure des budgets familiaux. Cette analyse des budgets donne une forme au critère qualitatif « C.S.P. du chef de ménage ». Les ménages agricoles ont une structure de dépenses très spécifique, notamment du fait de leur autoconsommation. Les C.S.P. s'ordonnent autour d'une parabole rendant compte d'une hiérarchie sociale et de l'effet de l'âge du chef de ménage. Entre 1965 et 1970, la spécificité des ménages agricoles diminue tandis que les différenciations liées à l'âge se renforcent et que l'ensemble des C.S.P. s'élève à des vitesses variables le long de l'axe des statuts.

Ceci étant, même si certains des phénomènes observés font penser à l'influence d'autres variables socio-démographiques ou économiques (zone d'habitat, âge du chef de ménage, revenu), leurs variations ne sont rendues que par l'intermédiaire du critère C.S.P. Des facteurs importants de variation de structure des budgets familiaux nous ont échappé (taille et composition du ménage, statut d'occupation du logement, région...). Pour étudier l'ensemble des facteurs de différenciation de ces budgets il faudrait analyser des données individuelles. Cela ne nous a pas été possible : en effet, nous ne disposions pas des fichiers individuels de l'Enquête Conditions de Vie des Ménages au moment où nous avons réalisé l'essentiel de ces travaux.

D'autre part, nous avons été limités par le découpage en 126 postes de dépenses. Cet inconvénient est inévitable quand on traite une enquête réalisée avec d'autres objectifs, ce qui se traduit par une nomenclature de dépenses ne pouvant évidemment pas être optimale pour tous les types d'exploitations possibles. Cette limitation s'est surtout avérée gênante pour l'étude de la fiscalité indirecte. En effet, il arrive que plusieurs biens ou services figurant dans le même poste (spectacles, réparations d'automobiles...) soient taxés à des taux différents. Par ailleurs, l'analyse des facteurs de dégressivité des impôts indirects par rapport au revenu est partiellement tributaire du découpage en 126 postes de consommation. La présence dans un même poste de biens d'élasticité différente par rapport au revenu (téléviseurs en noir et blanc et en couleur, véhicules de différente puissance...) limite la portée de nos observations.